

Solidarité, civisme et discipline

Lausanne, 20.03.2020 – **La pandémie de Coronavirus a dicté au Conseil synodal de prendre des mesures citoyennes nécessaires, exigeantes et concrètes. En Eglise, la lutte pour endiguer le virus se décline en lien étroit et quotidien avec les autorités fédérales, cantonales, sanitaires et ecclésiastiques. Cet état de nécessité oblige une information régulière. La discipline de ces mesures s'applique tant au comportement individuel que collectif, merci à toutes et tous.**

Mesures prises jusqu'à nouvel avis et informations :

Services

services funèbres

- dans la stricte intimité, nombre maximal de participants : 10 personnes, officiants compris
- les ministres accompagnent par téléphone et/ou par voie électronique
- les responsables des lieux se protègent et veillent au respect des normes d'hygiène et de conduite édictées par les autorités sanitaires, notamment :
 - organiser les lieux et trouver des solutions ad hoc pour que la distance de 2 mètres entre les personnes soit respectée
 - éviter tout regroupement de personnes
 - veiller à ce que les personnes vulnérables restent à domicile

rencontres communautaires et culturelles

- suspension des cultes, sainte cène, visites, soupe de carême, camps, assemblées, colloques, conseils, réunions, cérémonie des Rameaux, rencontres d'enfants et de catéchisme, ... (liste non exhaustive)

aumôneries auprès d'institutions, EMS et relations d'aide

- se conformer aux règles spécifiques édictées par les établissements
- les aumôniers privilégient un accompagnement par téléphone ou par voie électronique

ouverture des églises

- les temples, églises et chapelles restent ouverts au public (sauf avis contraire des communes) ; on n'y organise ni réunions, ni célébrations
- les cloches continuent à être sonnées le dimanche à l'heure culturelle

Eglise à distance

- des formes alternatives de cultes, de présence à distance, de proximité éloignée sont en cours de déploiement ; une information spécifique suivra
- invitation à incarner et habiter autrement les activités d'Eglise en cohérence et bon sens, et démonstration d'agilité institutionnelle et individuelle

Liens coopératifs

cérémoniel collectif « océan de lumières »

- en signe commun d'espérance et de communion, tous les jeudis jusqu'au Jeudi Saint, des bougies sont allumées sur les rebords de fenêtres, à 20h, dans tout le pays et les gens sont invités à formuler une prière

cérémonies de « Pâques, lumière d'espérance »

- une action, envisagée œcuménique, est en cours d'élaboration avec l'Eglise Evangélique de Suisse (EERS) et la Conférence des Evêques Suisses (CES)

œcuménisme et interreligieux

- le lien quotidien est assuré auprès des parties prenantes du dialogue œcuménique et interreligieux, un texte commun solidaire, est en cours auprès de la plateforme interreligieuse du canton de Vaud

opération spéciale « Cloîtres ! » de Médias-pro

- Réformés.ch, service de Médias-pro, lance un contenu spécial pour accompagner ce temps d'isolement, <https://www.reformes.ch/cloîtres>

Collaborateurs

travail à distance

- organisation en télétravail installée et vivement recommandée, non incitation aux rencontres physiques
- priorisation des travaux selon leur urgence et nécessité
- information des cas de maladie, confinement ou inactivité à anouk.thommen@eerv.ch avec copie à anne-sophie.rouve@eerv.ch (certificat médical à transmettre dans les 10 jours ouvrables)

Personne de Confiance en Entreprise (PCE)

- l'EERV est en lien étroit avec un organisme neutre externe offrant écoute, débriefing et soutien psychologique, et fonctionnant comme « Personne de Confiance en Entreprise » (PCE)
- une ligne téléphonique est mise à disposition des collaborateurs et collaboratrices

siège de l'EERV - la Maison des Cèdres

- le siège de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (EERV), la Maison des Cèdres, est fermée ; cependant, les collaborateurs-collaboratrices peuvent y accéder librement pour les besoins du service

Cellule de crise

information et contact

- en réunion au quotidien, la cellule de crise est activée 7/7 de 9h à 20h, celluledecrise@eerv.ch, tél. 021 / 331 21 54

Prenons soin les uns des autres et prions.

Si un membre du corps souffre, tous les autres membres du corps souffrent avec lui (1 Co 12, 26).

Contacts médias

- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV, 079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch